

Audiovisuel : le risque de l'immobilisme, malgré un agenda institutionnel chargé

Programme de travail théoriquement chargé et risques d'immobilisme, pour les institutions en charge de l'audiovisuel et de la culture.

NPA Conseil a identifié les acteurs qui auront la charge de la politique audiovisuelle et de sa mise en œuvre dans les prochaines années.

Equipes renouvelées - ou postes encore à pourvoir - aux cabinets du premier Ministre, de la première Ministre et de la ministre de la Culture, présidente sans culture des sujets du secteur à la commission des Affaires culturelles et Assemblée nationale dans une configuration inédite, qui laisse le camp présidentiel en majorité relative, face à deux camps d'opposition aux vues diamétralement opposées... Le risque est grand que cette addition pousse à l'immobilisme.

Les sujets ne manquent pourtant pas, à l'international avec l'approche de la CMR 2023 dont dépendra l'avenir de la TNT (et avec lui de l'ensemble de la régulation sectorielle) comme au plan interne. NPA en a dressé la liste et marqué les prochaines grandes étapes... sans prétendre à exhaustivité.

S'agissant de la chronologie des médias, plateformes de SVoD et acteurs français historiques se retrouveront dès septembre, sans attendre la clause de revoyure prévue en janvier 2023.

Faute d'adaptation des décrets TNT et cabsat, l'accord cinéma passé par Canal+ en décembre 2021 pourrait rapidement se trouver dans l'impasse.

La fusion TF1 / M6 reste suspendue à la décision de l'Autorité de la Concurrence, alors que son issue sera structurante pour l'avenir du secteur.

Sur la révision éventuelle des dispositifs anti-concentration, le gouvernement garde secret le rapport de la mission IGF / IGAC, **commandé par le gouvernement précédent et le sujet se trouve renvoyé à des « Etats Généraux de l'information », évoqués par le président de la République, et dont il est à craindre, par leur intitulé même, qu'ils sacrifient le débat de fond sur les dimensions économiques, et de souveraineté numérique et culturelle, au profit du micro management pointilliste du travail des rédactions.**

Face à ces différents enjeux, la suppression de la redevance est à peu près le seul point de certitude, confirmée pour le début de l'été, sans que le mode de financement qui s'y substituera soit encore clairement défini, et encore moins la réforme de l'audiovisuel public, de ses missions et de son organisation.

Compte tenu de l'équilibre incertain qui sortira d'une assemblée nationale sans majorité absolue pour le camp présidentiel, rien ne permet de préjuger de l'architecture à laquelle

aboutiront les débats parlementaires. Et rien ne garantit, plus largement, que les réformes qui seront envisagées ne s'enliseront pas les unes après les autres dans la recherche d'impossibles consensus.

Le tout sur fond de ralentissement de la croissance économique, du marché publicitaire, d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat et de poursuite d'une mutation accélérée des usages de consommation des images...

Vivement les vacances !